

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 79

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales

CONSEIL FÉDÉRAL

Election et bouleversements

Le choix du successeur d'Otto Stich au Conseil fédéral n'a pas été sans mal. Il a fallu cinq tours de scrutin avant que le président du Conseil national, Claude Frey, puisse agiter sa clochette et annoncer l'élection de Moritz Leuenberger. Le socialiste zurichois de 49 ans battait ainsi son collègue de parti, le Fribourgeois Otto Piller. La formule magique, que beaucoup contestaient, est ainsi maintenue. Ce terme désigne la composition du Conseil fédéral, respectée depuis 1959, et qui veut que les quatre grands partis se partagent les sept sièges de la manière suivante : deux aux radicaux, deux aux chrétiens démocrates, deux aux socialistes et un pour l'union démocratique du centre.

Le débat latent sur l'alternance gouvernementale s'était cristallisé après la démission d'Otto Stich. C'est d'ailleurs ce qui explique les cinq tours de scrutin nécessaires à la désignation de son successeur. Les partisans de l'abandon de la formule magique ont voté, trois fois de suite, pour la radicale Vreni Spoerry, que son parti n'avait d'ailleurs pas fait candidate.

L'élection de Moritz Leuenberger a été suivie de changements dans l'attribution des départements de l'exécutif. Le radical Kaspar Villiger abandonne le Département militaire fédéral (DMF) pour prendre la tête des finances helvétiques. Il cède ainsi sa place au démocrate du centre Adolf Ogi, qui perd le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Le nouveau venu, Moritz Leuenberger, prendra, lui, la direction du DFTCE.

On peut légitimement se demander pourquoi Moritz Leuenberger ne pouvait pas tout simplement prendre la suite d'Otto Stich au

Département fédéral des finances (DFF). En fait, le Conseil fédéral souhaitait confier le DFF à l'un de ses membres déjà familiarisé avec les rouages de l'Etat. Il avait ensuite été question de donner au nouveau Conseiller fédéral le Département militaire, mais les positions de son parti - une initiative socialiste demande la réduction de moitié des dépenses militaires - rendaient l'exercice délicat. Adolf Ogi, qui s'est dévoué en la circonstance, a laissé à contre-cœur le DFTCE, avant d'avoir achevé personnellement le vaste programme qu'il avait entrepris.

PALAIS FÉDÉRAL

Les institutions sur Internet

Le Palais fédéral sera bientôt accessible de tous les points du globe, à n'importe quel moment. Les personnes connectées à Internet disposeront bientôt d'informations de première importance, diffusées sur le réseau World Wide Web. Internet permet aujourd'hui de communiquer de façon très complète par ordinateur ; texte, image et son voyagent à la vitesse de la lumière. Jusqu'à présent, les informations émanant du Palais fédéral n'étaient dispo-

nibles que sur le papier, et donc accessibles à un public composé de parlementaires, journalistes, participants aux procédures de consultation...

Grâce au serveur mis en place par le Palais fédéral, chacun pourra se renseigner sur l'activité des Chambres, du Conseil fédéral, de l'administration, mais également du Tribunal fédéral. Des textes sur la structure et sur la manière dont fonctionnent les autorités fédérales, les rapports de gestion, le Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale, des extraits du Recueil systématique du droit fédéral et une vaste documentation sur les droits politiques seront également disponibles. L'adresse du serveur est la suivante :

<http://www.admin.ch/>

Voilà de quoi réjouir les Suisses du monde entier... pour autant qu'ils soient connectés!

PARLEMENT

Programme de la session d'automne

Parmi les affaires courantes qui occupent les Chambres fédérales cet automne, figurent la loi sur les cartels, la loi sur le marché intérieur et la loi sur les entraves techniques au commerce, toutes trois desti-



nées à renforcer encore la compétitivité de la Suisse sur les marchés intérieur et extérieur. La loi sur le travail et la loi sur l'aménagement du territoire, qui font l'objet d'une révision, s'inscrivent dans le droit fil des mesures de libéralisation.

Autres objets importants : le taux spécial de TVA pour l'hôtellerie, les mesures visant à renforcer le rayonnement de la Suisse et la loi sur la protection de l'environnement.

ÉCONOMIE

Compétitivité : la Suisse en bonne place

Le dernier rapport du Forum économique mondial place la Suisse en tête des pays européens les plus compétitifs. Notre pays occupe la cinquième place au niveau mondial, précédé par les Etats-Unis, Singapour, Hong-Kong et le Japon. Notons que la France arrive seulement dix-septième dans ce classement. Le rapport publié chaque année depuis 1980 se base sur 378 critères, des finances publiques à l'attrait des places financières, en passant par l'efficacité des systèmes éducatifs, ou l'état des infrastructures. Ces indicateurs proviennent des organisations internationales, des instituts nationaux, ainsi que d'un sondage effectué auprès de 3292 cadres d'entreprises.

La Suisse se distingue notamment par la qualité de ses services financiers et par l'efficacité du management. Les entreprises helvétiques bénéficient en outre d'un haut niveau de capacités scientifiques et technologiques, comme d'une main d'œuvre disponible et qualifiée. En revanche, la Suisse arrive en septième position pour ce qui est de la politique économique. Le coût élevé de la politique agricole et le manque d'ouverture des marchés publics expliquent en partie ce

résultat. Autre point faible : les infrastructures, pour lesquelles la Suisse se situe en dixième position.

Enfin, le coût de l'électricité helvétique dépasse celui de presque tous les pays industrialisés.

La Rentenanstalt et l'UBS s'allient

Rentenanstalt/Swiss Life, la plus importante société d'assurance-vie de Suisse, et l'Union de Banques Suisses (UBS) collaboreront à l'avenir dans le domaine de la bancassurance, c'est à dire la vente de produits d'assurance développés dans une optique de placement.

Dans un premier temps, la Rentenanstalt prendra une participation de 50% dans l'UBS Vie, la filiale de l'UBS active dans ce domaine depuis 1993.

Pour financer cet engagement, la Rentenanstalt lancera un emprunt de 635 millions de francs suisses, auquel tous les sociétaires et les détenteurs de bons de souscription pourront souscrire.

La Rentenanstalt devrait également se transformer en société anonyme, dont l'UBS détiendra 25% du capital.

TRANSPORTS

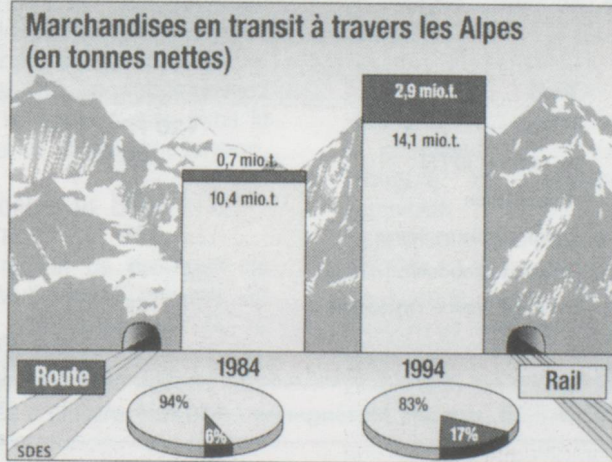
Le rail en tête du transport de marchandises

Les marchandises en transit à travers les Alpes continuent d'emprunter majoritairement le rail. Selon les chiffres du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, 83% des marchandises ont été transportées par rail en 1994, contre 17% seulement par la route. Depuis 10 ans, on assiste cependant à un léger transfert du rail vers la route. En 1984, 94% des marchandises en transit à travers les Alpes empruntaient le rail. Sur la même période, le volume total des marchandises transportées est passé de 11 à 17 millions de tonnes.

Financement des projets ferroviaires

Avec Rail 2000, les transversales alpines, le raccordement de la Suisse romande au réseau TGV français et les mesures de lutte contre le bruit, la modernisation des chemins de fer coûtera 2 milliards de francs suisses par an jusqu'en 2015. Ce constat est tiré d'un rapport d'expert commandé par le Conseil fédéral, et qui préconise de redimensionner les projets de transversales alpines. Le Gothard aura bien ses deux tunnels, mais

Le rail a toujours la part belle



Nouvelles Fédérales

sans voies d'accès améliorées ; et le Loetschberg n'aura qu'un seul tunnel de base.

Second point abordé dans le rapport : le financement des aménagements ferroviaires. Etant donné l'état des finances fédérales, il faut dégager de nouvelles recettes. Le Conseil fédéral a donc décidé de répartir les ponctions. Les automobilistes passeront bien sûr à la caisse, mais ils ne seront pas les seuls. Poids lourds et usagers du rail devront également verser leur tribut.

POSTE

Bond des tarifs

Dès janvier prochain, les PTT vont à la fois augmenter les tarifs postaux, et modifier le format des lettres. Une façon d'amplifier encore les hausses tarifaires prévues, disent les organisations de consomma-

teurs. Le Conseil fédéral devrait donner son aval au projet fin novembre. Des timbres tenant compte des nouveaux tarifs ont d'ailleurs déjà été imprimés. Finie la distinction entre courrier A et B. Les lettres se diviseront en trois catégories : petit plis, grands plis et maxi plis. L'augmentation de l'affranchissement pourra ainsi atteindre 133%.

Ce projet doit permettre à la Poste d'acquiescer son autonomie financière d'ici deux ans, et survivre à sa séparation des Télécom.

L'argent que les Suisses dépenseront pour le courrier, ils pourront cependant le regagner en téléphonant à l'étranger. Pour faire face à la concurrence étrangère, les tarifs des télécommunications internationales vont baisser en moyenne de 20% l'an prochain.

LA CINQUIÈME SUISSE EN CHIFFRES

Les Suisses de l'étranger étaient au nombre de 528 148 à la fin juin 1995. Cela représente une augmentation de 13 265 personnes par rapport à fin juin 1994. Presque 69% des Suisses vivant à l'étranger bénéficiaient de la double nationalité, soit 364 182. Ils étaient 59,6% à vivre dans les pays de l'Union européenne. Le plus fort contingent de Suisses de l'étranger se trouve en France (137 528 personnes), viennent ensuite l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne...

SPORT

Cyclisme

Bruno Risi et Kurt Betschart ont remporté la médaille de bronze dans la course Américaine des championnats du monde sur piste, à Bogota. Les deux Suisses ont sauvé leur place de justesse, devant deux Australiens. Il faut croire que les Uranais ont eu du mal à s'adapter à l'altitude, la capitale de la Colombie se situant à 2640 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'Américaine est une épreuve nouvellement inscrite au programme des Championnats du monde, c'est une course de 50 km (150 tours), comprenant un sprint tous les quinze tours.

Equitation

L'équipe de Suisse a remporté les Championnats d'Europe de saut d'obstacle, qui ont eu lieu cette année à Saint-Gall. Lesley McNaught Mändli, Stefan Lauber, Thomas Fuchs et Willi Melliger étaient venus remettre en jeu le titre qu'ils avaient déjà remporté deux ans plus tôt. Si les cavaliers étaient les mêmes, leurs montures n'avaient jamais participé à un Championnat d'Europe. Une victoire quelque peu assombrie par la troisième place de Willi Melliger dans le concours individuel, alors qu'il s'était imposé lors des précédents Championnats d'Europe.

Petites annonces

Nom/Prénom _____
Adresse _____
CP/Ville _____

Le Messenger Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. En plus, si vous êtes abonné au Messenger Suisse, vous bénéficierez d'une réduction de 10 % sur les annonces de particuliers.

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : 40 FF

Tarif

Annonce **120 FF**
en gras (+ 30 FF) _____ FF
domiciliation _____ FF
lignes supplémentaires _____ FF
remise aux abonnés (- 10 %) _____ FF

Prix de votre annonce _____ FF

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à envoyer à :

Le Messenger Suisse - 10, rue des Messageries - 75010 Paris

RÉOUVERTURE DE L'AMBASSADE DE SUISSE À BEYROUTH

Fermée depuis près de sept ans, l'Ambassade de Suisse à Beyrouth a rouvert ses portes au mois de septembre. La Suisse est représentée dans la capitale libanaise par un chargé d'affaires intérimaire, M. Walter Sutter. Le dernier ambassadeur en poste à Beyrouth avait quitté le Liban en 1988, après les menaces proférées contre les ressortissants helvétiques.

VAUD A PEUR DU LOUP

La réapparition naturelle du loup en Suisse n'est pas dénuée de risques pour la population, estime le Conseil d'Etat vaudois. Il faut prévenir les réactions de crainte, voire des actes de panique, par une information et une préparation qui demandent une réflexion approfondie. Le Conseil d'Etat vaudois pense que les dégâts que pourrait causer le loup sont sous-estimés par Berne.

MISS SUISSE EST BLONDE

Stéphanie Berger a 17 ans, et travaille comme assistante dentaire dans le canton de Zurich. Elle est devenue Miss Suisse 1995-96, et ce qui la distingue des précédentes reines de beauté helvétiques est la couleur de ses cheveux : platine. Elle succède en effet à une longue série de brunes. Bonne chance, donc, à Stéphanie Berger, qui participera aux concours de Miss Monde et Miss Univers.

Mc DONALD'S VOLANT

Au printemps 1996, un MD-80 de la compagnie Crossair arborera les couleurs de Mc Donald's. Affrété par le voyageur Hotelplan pour des vols charter de court et moyen courrier, l'avion desservira des stations balnéaires et des destinations touristiques européennes. Menus et animations seront assurés par le roi du hamburger. Dépaysement garanti !

COURGE D'OR POUR LES FOOTBALLEURS ANTI-NUCLÉAIRES

Les paysans biologiques suisses ont décidé de décerner leur courge d'or aux joueurs de l'équipe nationale de football, pour saluer leur protestation contre la reprise des essais nucléaires français. Alain Sutter et ses coéquipiers avaient déployé une banderole portant l'inscription « Stop it, Chirac » avant le match Suède-Suisse comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96.

LE PREMIER MINISTRE HONGROIS EN SUISSE

Gyula Horn est le premier chef de gouvernement hongrois à avoir effectué une visite officielle en Suisse. Les bonnes relations bilatérales se sont concrétisées par un accord, qui prévoit la possibilité pour de jeunes Hongrois de venir faire des stages de dix-huit mois en Suisse. Les discussions ont également porté sur l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont la Suisse s'apprête à prendre la présidence, succédant ainsi à la Hongrie.

ABB PREND L'ENTREPRISE GARDY

Spécialisée dans la fabrication et le montage d'appareillages et d'installations moyenne tension, Gardy a été fondée il y a cent cinq ans. Des difficultés conjoncturelles, ajoutées à un fort endettement ont eu raison de l'indépendance de l'entreprise genevoise, qui a été rachetée par ABB. Le groupe devient ainsi le leader suisse dans le secteur de la moyenne tension.

L'AÉROPORT DE BÂLE À L'ÉTROIT

La direction de l'aéroport de Bâle-Mulhouse a présenté un projet de doublement de la capacité de ses terminaux d'ici à l'an 2000. Les travaux sont estimés à plus de 150 millions de francs suisses. Ces aménagements permettront à Bâle-

Mulhouse d'accueillir les 3,2 millions de passagers annuels prévus pour la fin du siècle.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

La Confédération va dépenser 2 millions et demi de francs suisses chaque année jusqu'en 1999 pour lutter contre l'abus de tabac. Le tabagisme coûte annuellement un milliard à la collectivité suisse, et un décès sur six lui est attribué. L'argent débloqué servira à financer des campagnes que des organisations privées mettront sur pied.

LES APPRENTIS SE FONT RARES

La relève professionnelle est de plus en plus difficile à assurer. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre total de contrats d'apprentissage a une nouvelle fois reculé en 1994. On comptait alors 149 176 jeunes en apprentissage, soit 40 000 de moins qu'en 1984, qui fut une année record. Les adolescents préfèrent continuer leurs études, et sont aujourd'hui 16% à posséder une maturité (l'équivalent du baccalauréat), contre 10% en 1980.

SOUTIEN AUX RÉGIONS DÉFAVORISÉES

La Confédération poursuivra son aide aux régions en difficulté, par des mesures visant à renforcer les structures économiques. Définies en fonction du taux de chômage, les régions concernées se trouvent surtout en Suisse romande et au Tessin.

MANDELA À GENÈVE

Hôte d'honneur de Telecom 95, le président sud-africain a inauguré la manifestation genevoise.

Gigantesque foire pour les spécialistes en télécommunication du monde entier, le salon Telecom se tient tous les quatre ans.

L'Afrique du Sud est aujourd'hui membre de plein droit de l'Union internationale des télécommunications.

PETITES ANNONCES

En Vendée, couple retraité recherche couple de jeunes retraités sérieux avec permis de conduire.

Logés, nourris, plus petit salaire possible.

Ecrire à M. et Mme Duthe, Place des anciens combattants, 85370 Le Langon, Nalliers.

Bilingue propose traductions textes en allemand et en français.

Contactez le (16) 86 40 11 11